

**CABO-DEL-GADO**, gouv. de la capitainerie générale de Mozambique, son chef-l. est le fort Ibo.

**CABO-FRIO**, v. du Brésil, prov., 25 l. E. de Rio Janéiro, chef-l. du distr. de même nom, arrosé par les riv. de Maccahé et d'Agua-Claras; sol fertile.

**CABOUL**, riv. de l'Afghanistan, qui se jette dans le Sind, après 75 l. de cours. — *Autre*, v. capit. de l'Afghanistan, chef-l. de la prov. de Caboul, 74 l. N.-E. de Candahar; résidence d'un souverain; est belle, quoique ses maisons ne soient construites qu'en bois; elle est le centre du commerce et le rendez-vous de tous les marchands de l'Orient. La prov. à laquelle elle a donné son nom, a 740 l. c.; les montagnes de l'Hindoukouch la limitent au N.; les montagnes de Soliman à l'E., et celles de Kohy-Baba à l'O.; ce territoire est fertile, mais dépourvu de bois. Commerce d'exportation: fer, cuir, huile à brûler; importations: chevaux du Turkestan, indigo et objets de manufact. européennes.

**CABRERA**, l'une des îles Baléares, Méditerranée, prov. de Palma; bon port défendu par un fort. — *Autre*, riv. d'Espagne; sa source au lac de Baña, son embouch. dans le Sil. 13 l. de cours.

**CABRERETS**, vg. de Fr., dép. du Lot; arr., 4 l. E. et poste de Cahors, cant. de Lauzès. 500 h.

**CABREROLLES**, vg. de Fr., dép. de l'Hérault; arr., 5 l. N. de Beziers, cant. de Murviel, poste de Bédarrioux. 430 h.

**CABRES**, nat. sauvage, Amérique, S.-O. de la Guiane, sur les bords de l'Orénoque.

**CABRESPINES**, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 6 l. N. et poste de Carcassonne, cant. de Peyriac. 1,000 h. Draperies. Grande foire le premier lundi d'août. — *Autre*, Aveyron; arr., 11 l. S.-O. et poste de Rodez, cant. de Naucelles. 230 h. — C.-la-Causse, Aveyron; arr., 3 l. N. et poste d'Espalion, cant. d'Estaing. 630 h. — C.-l'Eglise, même dép.; arr., 2 l. N.-O. et poste d'Espalion, cant. d'Estaing. 420 h.

**CABRÈRES**, bourg de Fr., dép. du Lot; arr., et 4 l. E.-N.-E. de Cahors. 500 h.

**CABRESE**, riv. de la Cafrerie, Monomotapa; sa source aux monts Lupata, et son embouch. dans la Manzosa, après 55 l. de cours.

**CABRIÈRES**, vg. de Fr., dép. du Gard; arr., 3 l. N.-E. et poste de Nîmes, cant. de Marguerites. 460 h. — *Autre*, Hérault; arr., 6 l. N. de Beziers, cant. de Montagnac, poste de Pézenas. — *Autre*, vg. de Fr., dép. de Vaucluse; arr. et à 6 l. E.-S.-E. d'Avignon, cant. de l'Isle; il a acquis une triste célébrité par le massacre de ses habitants accusés d'hérésie sous le règne de François 1<sup>er</sup>. 620 h.

**CARRIEL**, riv. d'Espagne; sa source dans la Sierra d'Albarracin, prov. de Teruel, son embouch. dans le Jucar, après 45 l. de cours.

**CABRIÈS**, vg. de Fr., dép. Bouches-du-Rhône; arr. et à 3 l. S.-S.-O. et poste d'Aix, cant. de Gardanne. 1,000 h.

**CABRIS**, vg. de Fr., dép. du Var; arr., à 1 l. O. et poste de Grasse, et 8 l. N.-E. de Draguignan, cant. de S.-Valier. 1,800 h.

**CACAMO**, île de la Méditerranée, habitée par quelques familles grecques. — *Autre*, port de la Turquie d'Asie, sandjak de Menteché, remarquable par son étendue, et important par son excellent mouillage.

**CACCAMO**, v. de Sicile, prov., 7 l. O. de Palerme. 6,424 h.

**CACCAVONE**, bourg du royaume de Naples, prov. de Molise, cant. 1 l. S.-O. d'Agnone; vins renommés. 2,250 h.

**CACCIA**, cant. de Fr., dép. de la Corse; arr. de Corte. — *Autre*, cap de la côte occidentale de la Sardaigne.

**CACÈRES**, v. d'Espagne, chef-l. de la prov. de même nom, qui est formée d'une partie de l'Estramadure, et arrosée par le Tage, le Tiétar, l'Alagon, le Sosor et le Riodel-Monte. La ville de Cacères est à 16 l. N.-N.-E. de Badajoz, elle a pour tout édifice remarquable un très-bel hôpital; tanneries, corderies; fabr. de faïence et teintureries; commerce de laine. 8,000 h. — C.-S.-Augustin (de), v. de la

Nouvelle-Grenade, prov. d'Antioquia, 23 l. S.-S.-O. de Santa-Fé-de-Antioquia; mines d'or. 770 h.

**CACHAN**, vg. de Fr., dép. du Gers; arr., 6 l. S.-E. et poste d'Auch, cant. de Sarançon. 90 h.

**CACHEMIRE**, prov. de l'Hindoustan, bornée au N. par les montagnes du petit Tibet; à l'E. par le pays de Ladak, au S. et à l'O. par la prov. de Lahor. Belles vallées favorisées par le climat le plus doux; tout y prospère, et les arbres, et les fleurs, et les fruits de l'Asie et de l'Europe. On y récolte le vin, le froment, l'orge, le riz, le safran et plusieurs autres espèces de grains. Les chevaux, de très petite taille, mais ardents et vigoureux, sont nombreux, ainsi que les autres animaux et particulièrement les chèvres, dont le duvet sert à faire les beaux châles, branche d'un commerce considérable et d'une importance immense pour cette province. Les cachemiriennes sont d'une beauté et d'une fraîcheur remarquables. Le radjah qui est souverain de ce pays, gouverne despotiquement, et nul de ses sujets n'a le droit d'avoir des armes s'il n'est soldat, Cachemire, la capitale de cette prov., ville située par 34° 22' de latitude N., et 72° 25' de long., 130 l. E. de Caboul, et 410 N.-O. de Calcutta, s'étend sur les deux rives du Djylem. Les rues sont étroites et sales. 150,000 h.

**CACHEN**, vg. de Fr., dép. des Landes; arr., 8 l. N. de Mont-de-Marsan, cant. et poste de Roquefort-de-Marsan. 800 h.

**CACHENA** ou **CASSINA**, v. du Soudan, capitale du roy. de même nom, 9 l. N.-O. de Bournou; résidence du roi qui y possède un palais d'une étendue immense; ses mosquées sont au nombre de 50. Cette v., dont le commerce principal consiste en sel, en noix de coula et en esclaves, est l'entrepôt entre l'Egypte, le Fezzan et la Nigritie. Le commerce d'exportation se fait par le moyen des caravanes qui ne mettent pas moins de 60 jours à venir de Fezzan. Objets d'exportation: sel, poudre d'or, séné, civette, étoffes de coton, peaux de chèvre, cuir de buffles et esclaves; objets d'importation: draps et étoffes des manuf. européennes; tapis, armes et quincaillerie.

**CACHEO**, v. de la Sénégambie, capitale de la colonie portugaise de Cacheo, 12° 10' de latitude N., et 18° 30' de long. O., 97 l. S. de S.-Louis; commerce d'or, d'ivoire et de cire. 9,000 h.; et pour la colonie, 15,000 h.

**CACHIAS**, v. du Brésil, prov. de Maranhão, 65 l. S. de S.-Louis-de-Maranhão; commerce de coton et de riz.

**CACHIMAYO**, riv. du gouv. de Buénos-Ayres; sa source dans l'intendance de Charcas, et son embouch. dans le Pilcomayo, après 110 l. de cours.

**CACHOEIRA**, v. du Brésil, prov. de Bahia, 27 l. N.-O. de St-Salvador; elle est divisée en deux parties par le Paraguassu. Cette v., qui possède un collège royal, est l'entrepôt de tout le tabac et le coton de la prov. — *Autre*, bourg du Brésil, prov. de Rio-Grande-do-Sul, 38 l. O.-N.-O. de Portalegre. — *Autre*, bourg, même pays, prov. de Goyaz, 72 l. N.-E. de Villa-Boa.

**CACHY**, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 4 l. E. et poste d'Amiens, cant. de Sains. 240 h.

**CACONDA**, établissement portugais de la Guinée-Infer; roy. de Benguela, 80 l. S.-E. de S.-Philippe-de-Benguela.

**CACONGO** ou **MALLEMBA**, roy. de la Guinée-Infer; ses bornes sont: au N. le roy. de Loanga; à l'E. celui du Congo; au S. celui d'En-Goyo; et à l'O. l'océan Atlantique. Son port est très-commerçant.

**CACOSIN**, v. de l'île de Cuba, 18 l. N. de Santiago.

**CADALEN**, bourg de Fr., dép. du Tarn; arr., 2 l. S.-E. et poste de Gaillac, chef-l. de cant.; commerce de bestiaux. 1,600 h.

**CADARCET**, vg. de Fr., dép. de l'Ariège; arr., 3 l. N.-O. et poste de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron. 530 h.

**CADARSAC**, vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., cant., 2 l. S.-O. et poste de Libourne. 160 h.

**CADAUJAC**, vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., 2 l. S. et poste de Bordeaux, cant. de la Brède. 1,000 h.

**CADDER**, paroisse d'Ecosse, comté de Lanark, 1 l. N. de Glasgow. 2,500 h.